

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

« Commerce équitable en restauration collective »

Opération pilote menée auprès d'un panel représentatif de 3 territoires situés en Nouvelle-Aquitaine, porteurs d'un Projet Alimentaire Territorial, visant à développer les achats publics de produits issus du commerce équitable en restauration collective

AMI 2022-2023

Candidatez avant le 30 novembre 2022

Nous contacter :

Notre site internet : www.3ar-na.fr

Une adresse mail : animation@3ar-na.fr

Contacts Animation 3AR :

- **Frédéric BAZILLE : 06 47 56 98 64**
- **Anne BENTZ : 06 12 84 54 98**

Dispositif cofinancé par :

Présentation de 3AR

L'Association des Achats Publics Responsables en Nouvelle-Aquitaine (3AR) s'adresse aux structures soumises à la réglementation en termes de marchés publics (Code de la commande publique), et dont tout ou partie de leur activité est exercée en Nouvelle-Aquitaine.

3AR a pour objet d'accompagner ses membres à la mise en œuvre d'achats responsables. Pour répondre à cet objet, elle poursuit en particulier les objectifs opérationnels suivants :

- Susciter l'intérêt des acheteurs, élus, équipes de direction, services techniques, administratifs et en charge des démarches de responsabilité, fournisseurs et créer une dynamique autour des achats responsables
- Accompagner et faciliter les réalisations d'achats sur le plan technique, juridique et organisationnel
- Valoriser les retours d'expériences, évaluer les progrès réalisés
- Favoriser les échanges entre les membres et les autres acteurs pouvant contribuer aux achats responsables.

3AR propose ainsi toute une gamme de services autour des achats responsables auprès de ses adhérents.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Consultez le site de l'association : 3ar-na.fr

Principe de nos accompagnements

A travers son réseau d'adhérents et de partenaires, 3AR identifie des sujets d'intérêt puis **développe des partenariats** afin de mobiliser **expertises et financements** pour accompagner les acheteurs publics de Nouvelle-Aquitaine. Ces accompagnements sont organisés dans le cadre d'Appels à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.).

Mobilisant des financements publics pour mener à bien ses accompagnements, tous les acheteurs publics de la Nouvelle-Aquitaine peuvent candidater aux accompagnements proposés par le réseau. Si l'adhésion à 3AR n'est pas une condition obligatoire, il est souhaitable que les structures accompagnées envisagent l'adhésion à 3AR pour contribuer à enrichir le réseau de nouvelles expériences. Le nombre de structures accompagnées étant limité, un comité de pilotage spécialement réuni se charge d'étudier les dossiers et d'en sélectionner le nombre adéquat selon les critères établis pour l'AMI.

Les accompagnements proposés peuvent prendre des formes différentes, cependant ils ont en commun :

- Du soutien technique et juridique,
- Un fonctionnement en groupe pour favoriser la richesse des échanges
- Une valorisation des outils, méthodes de travail, expérience ...

Les partenaires techniques de l'AMI



Commerce équitable en restauration collective

Contexte de l'AMI

La réglementation a fortement évolué ces dernières années et conforté l'intérêt pour les principes du commerce équitable en France et à l'international. La loi Climat a notamment complété les objectifs EGALIM en matière d'approvisionnement de qualité, sain et durable au sein des établissements de restauration collective, en intégrant les produits issus du commerce équitable dans la liste des produits répondant à l'objectif « 50% de produits de qualité ».

Au-delà du volet réglementaire, le contexte actuel de crise économique implique de forts enjeux pour les gestionnaires de restauration collective et des inquiétudes en matière d'achats publics : maîtrise des coûts, sécurisation des approvisionnements ... en maintenant une alimentation de qualité pour les convives. Aujourd'hui, le commerce équitable apporte une réponse pertinente aux nombreux enjeux environnementaux, climatiques, sociaux et économiques auxquels les acheteurs publics doivent faire face.¹

Le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux est une échelle adaptée pour une approche locale, de qualité, et de nombreuses initiatives pour la restauration collective sont menées.

C'est pourquoi le réseau 3AR, avec le soutien de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, et en partenariat avec Interbio Nouvelle-Aquitaine et Commerce équitable France, propose la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pilote à destination de 3 territoires.

Un accompagnement pour vous aider à répondre à ces enjeux

Grâce au soutien de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 3AR vous propose un **accompagnement collectif et personnalisé à l'échelle de votre territoire.**

→ Pour qui ?

Les structures pouvant candidater à cet Appel à Manifestation d'Intérêt sont les structures porteuses d'un Projet Alimentaire Territorial (émergent, opérationnel, labellisé ou non), souhaitant monter en compétences sur la question

¹ Voir l'article de Commerce équitable France : <https://www.commerceequitable.org/actualites/securite-alimentaire-inflation-et-transition-climatique-la-pertinence-des-principes-du-commerce-equitable-face-aux-crises/>

des achats publics équitables en restauration collective (denrées alimentaires exotiques mais aussi françaises/ locales).

Les critères pris en compte pour aider au choix des candidats seront :

- L'existence d'une équipe structurée autour du sujet
- L'existence d'engagements volontaires (cadre politique)
- Une représentativité géographique à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine

>> Au total, trois territoires seront sélectionnés pour bénéficier de cet accompagnement.

→ Les objectifs

A travers cet accompagnement, les objectifs poursuivis sont de :

- Proposer à un groupe de 3 structures pilotes de PAT un parcours d'accompagnement personnalisé
- Initier ainsi une démarche collective en Région
- Partager au plus grand nombre les enseignements issus de ces accompagnements, par une communication dédiée

→ Un réseau de partenaires mobilisé

Soutenu financièrement par la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, ce dispositif mobilise deux principaux partenaires techniques : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et Commerce Equitable France (réseau national du Commerce équitable).

Ces partenaires se réuniront dans le cadre du « comité de pilotage » de l'opération, et se réuniront pour sélectionner les candidatures.

→ Déroulé de l'accompagnement (décembre 2022 à mars 2023)

Les territoires sélectionnés bénéficieront d'un parcours d'accompagnement² étalé sur une période de 3 mois, qui comprendra :

>> une journée sur site

- Le matin, un atelier de sensibilisation d'1/2j à destination de tous les membres du PAT intéressés et mobilisés
 - Acheteurs publics, gestionnaires de cuisines, services prescripteurs divers, prestataires éventuels, acteurs du territoire
- L'après-midi, des rendez-vous d'expert (30 min à 1h) avec les membres du PAT acheteurs publics (collectivités territoriales, CCAS, EHPAD, établissements sociaux et médico-sociaux ...) pour les accompagner dans leurs démarches d'achats de produits équitables en restauration collective
 - Les réponses apportées seront compilées et partagées à l'ensemble des bénéficiaires

² En fonction de la situation sanitaire et de la praticité d'organisation, les temps de travail (ateliers, formations, accompagnements individuels) pourront se dérouler à distance (dispositif de visioconférence).

>> un accompagnement individuel auprès du porteur du PAT

- 2 jours d'AMO par territoire : appui à la mise en place d'une stratégie de développement des achats publics équitables à l'échelle du PAT (sourcing, allotissement, mise à disposition de clauses types ...)
 - o Identification des fournisseurs équitables sur le territoire
 - o un plan d'actions « PAT équitable » sera réalisé à l'issue de cet accompagnement

>> un temps d'échanges inter-PAT

- un temps d'échanges par visioconférence sera programmé à l'issue des accompagnements pour permettre un échange de bonnes pratiques entre pairs

→ Modalités de candidature

- La candidature est constituée par une « fiche de candidature », [à demander par mail](#)
- Cette fiche complétée et signée par le représentant de la structure, sera à renvoyer par mail à animation@3ar-na.fr, **avant le 30 novembre 2022**
- Un accusé de bonne réception de votre candidature sera retourné par mail
- Pour tout renseignement préalable à votre candidature, vous pouvez poser vos questions au réseau 3AR : animation@3ar-na.fr

→ Critères de sélection

Cet AMI s'adresse exclusivement aux structures porteuses d'un Projet Alimentaire Territorial et basés en Nouvelle-Aquitaine. Priorité sera donnée aux structures adhérentes et futures adhérentes du réseau 3AR.

Le comité de sélection, composé de représentants des partenaires financiers et techniques de l'opération et de 3AR, se réunira pour sélectionner les dossiers sur la base d'**une grille de notation de 50 points** répartis ainsi :

- | | |
|---|------------------|
| - Clarté du dossier de candidature | 20 points |
| <i>(Par ex. dossier intégralement complété, pertinence des annexes éventuelles, ...)</i> | |
| - Motivation et mobilisation du candidat | 10 points |
| <i>(Par ex. preuves de l'engagement du candidat, état des lieux, actions resto co du PAT intégrant un axe commerce équitable ...)</i> | |
| - Organisation/mobilisation de l'équipe projet | 10 points |
| <i>(Par ex. : sensibilisation des équipes, mobilisation d'élus et techniciens ...)</i> | |
| - Calendrier | 10 points |
| <i>(En particulier, pré-identification d'un ou plusieurs marchés exploitables dans le cadre de l'AMI)</i> | |